

Brevet de technicien supérieur agricole

Épreuve E4 toutes options hors-CCF

Extrait des notes de service ayant pour objet la définition des épreuves et modalités d'évaluation de chacune des options du BTSA.

Épreuve générale E4 : Traitement de données

L'épreuve générale E4 « traitement de données » est de nature écrite, d'une durée de 3 heures et affectée d'un coefficient 3.

1) Objectifs de l'épreuve

Elle permet d'évaluer les capacités suivantes :

« Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données » :

- Choisir et maîtriser un modèle mathématique adapté au traitement de données ;
- Elaborer une solution informatique pour résoudre de manière autonome un problème de la vie professionnelle ou citoyenne.

Pour information, ces capacités sont acquises dans le cadre des modules M41 et M42.

2) Nature de l'épreuve

L'épreuve est écrite et d'une durée de trois heures. Elle est constituée de plusieurs exercices. Elle porte sur les capacités du module M41 et peut également porter sur celles de l'objectif 2 du module M42 (analyse préalable à l'utilisation de l'outil informatique)

3) Évaluation de l'épreuve

Elle est réalisée à partir d'indications de correction par un enseignant de mathématique-informatique qui intervient dans la filière BTSA.